

Département de  
Meurthe et Moselle  
Arrondissement de  
Nancy  
Canton de Val de  
Lorraine Sud

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**  
**Siège : Rue des 4 éléments – 54340 POMPEY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU**  
**Par délégation de l'Assemblée délibérante**  
**(Délibération n°3 du 21 mai 2014)**

**Séance du 20 février 2018**

Présents :

M. Sébastien DOSE  
MME Jeannine DOUGOUD  
MME Martine DROUOT  
M. Jean-François GRANDBASTIEN  
MME Renée HENRY  
M. Jean-Pierre HUET  
M. Denis MACHADO  
M. Jean-Jacques MAXANT  
MME Martine SCHREIBER  
M. Laurent TROGRLIC  
M. Bernard VERGANCE

Excusés :

MME Odile BEGORRE-MAIRE  
M. Denis BERGEROT  
M. Dominique GRANDIEU  
M. Philippe HALLIER  
M. Antony KUHN  
M. Sébastien POINT

**N°01 – DA du 20/02/2018**

**Rapporteur : Monsieur Le Président**

**Constitution d'un groupement de commande concernant  
l'achat de vêtements de travail, d'Équipement de Protection Individuelle  
(EPI) et de chaussures**

Il vous est proposé de constituer un groupement de commande pour les besoins des neuf (9) pouvoirs adjudicateurs suivants : la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, les communes de Frouard, Lay-Saint-Christophe, Liverdun, Marbache, Millery, Saizerais, Pompey et le CCAS de Pompey.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey assurerait, en qualité de coordonnateur du groupement, la préparation, la passation et la signature du marché sous la forme d'un accord cadre. Chaque membre serait en charge quant à lui du suivi de la bonne exécution des bons de commandes et des marchés subséquents pour ce qui le concerne.

Un groupement de commande permet de proposer un volume d'activité conséquent attirant les acteurs économiques du secteur.

L'objectif est de mettre en concurrence ces acteurs afin de répondre à des besoins de fourniture de vêtements de travail, d'EPI et de chaussures entre plusieurs pouvoirs adjudicateurs membres du groupement au même moment. Pour cela, un tableau de recensement des besoins a été envoyé à tous les futurs membres afin de donner une volumétrie estimative des besoins récurrents et connus à l'avance.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

**Délibération**

- Vu le rapport soumis à son examen

**Le Bureau Délibératif, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le projet de convention constitutive du groupement de commande pour l'achat de vêtements de travail, d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) et de chaussants.

**AUTORISE** le Président à signer la convention.

**DESIGNE** M. Denis MACHADO, membre titulaire, représentant de la communauté de communes au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

**DESIGNE** M. Jean-Pierre HUET, suppléant du membre titulaire, représentant de la communauté de communes au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

**VOTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré en séance  
le dit jour

Ont signé au registre tous  
les membres présents

---  
Pour copie conforme,

Le Président



**Laurent TROGRLIC**